## Simon de Nantua ou le marchand forain, suivi des Oeuvres posthumes de Simon de Nantua.

**ATTENTION:** CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA

CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 1977.00002 Auteur(s) : Laurent Pierre de Jussieu Type de document : publication jeunesse

Éditeur : Colas (Louis) libraire (32, rue Dauphine, Paris Paris)

**Mention d'édition** : nouvelle édition **Imprimeur** : Fain et Thunot, Paris

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création: 1843

**Description**: Cartonnage recouvert de cuir lisse ; au plat sup., lettrage doré "VILLE de Paris" ; dos long orné de palmettes dorées avec report du titre abrégé ; pages de garde contre-collées de papier bulle vert bronze ; tranches marbrées.

Mesures: hauteur: 182 mm; largeur: 112 mm

**Notes** : Catalogue du même auteur Extrait du Catalogue de la Librairie de Louis Colas Face p. 190, Oeuvres posthumes, "recueillies par son ancien compagnon de voyage" Nouvelle édition, revue et corrigée

**Mots-clés** : Littérature de jeunesse (y compris les contes et légendes), publicité relative à la littérature de jeunesse

Formation idéologique, religieuse et morale au sein de la famille

Filière : aucune Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 288

Sommaire: "Ouvrage adopté par le Conseil royal de l'Instruction publique" Avis de condamnation pour délit de contrefaçons du Simon de Nantua en début d'ouvrage En p. de titre, "Ouvrage qui a obtenu, en 1818, le prix proposé par la Société pour l'instruction élémentaire, en faveur du meilleur livre à l'usage des habitans des villes et des campagnes" Pour les Oeuvres posthumes, "l'Académie française a décerné un prix extraordinaire provenant de la Fondation Monthyon" Dédicace au duc de La Rochefoucauld Avertissement pour la seconde partie de l'ouvrage Table des chapitres détaillée

1/2

Tous les exemplaires non revêtus de ma signature seront réputés contrefaits, et je poursuivrai le contrefacteur.



Autres Ouvrages du même Auteur.

ANTOINE ET MAURICE; ouvroge couronné par la So-ciété royale pour l'amélioration des prisons. Nou-velle édit. 1 vol. in-12. 2 fr.

Farles et Cortes en vers. 1 vol. in-18. 1 fr. 25 c.

Les Perres Lavees de riene Lant. 6 petits vol. in-18, avec fig. et cartes, pour les enfans de cinq à neuf ans. 2 fr. 50 c.

## CONDAMNATION

pour débit de contresuçons du Simon de Nantua.

pour débit de contrefaçons du Sixon de Nantua.

Tribunal de police correctionnelle de Charleville (Ardennes), audiences des 27, 28, 29 mai et 4 juin 1830. Le tribunal, faisant application des articles 420, 427 et 429 du Code penal, condamne J. B. Lhuyer, libraire à Charleville, a cinquante francs d'amende, cinq cents francs de dommages-intérêts au profit de Louis Colas.

Autorise en outre Louis Colas à faire insérer le jugement dans trois journaux à son choix, et à le faire afficher au nombre de cent exemplaires partout ou bon lui semblera, le tout aux frais de Lhuyer, fixe à une année la durée de la contrainte par corps; condamne Lhuyer aux frais

PARIS. -- IMPRINERIS DE FAIN ET THUNOT, IMPRINEURS DE L'ONIVESTE ROYALS DE FRANCS. Rue Electre, 28 , prés de l'Orbbon.

## SIMON DE NANTUA,

## LE MARCHAND FORAIN.

OUVRAGE

Qui a obtenu, en 1818, le prix proposé par la Société pour l'instruction élémentaire, en faveur du meilleur livre à l'usage des habitans des villes et des campagues.

PAR LAURENT DE JUSSIEU.

Je fais des vœux, mes amis, pou que vous soyez sages et heurouz (Chap. XXXVII.)